

Psychiatrie: des patients soignés chez eux

Depuis novembre, Camille-Claudé soigne des patients psychiatriques chez eux. Un dispositif peu courant. Dix places sont ouvertes. Un moyen d'éviter une hospitalisation, de favoriser l'accès aux soins et la réinsertion.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Depuis novembre, l'hôpital Camille-Claudé a lancé sa filière d'hospitalisation à domicile (HAD). Soigner à domicile en psychiatrie, c'est plus récent et moins courant qu'en médecine générale. Il n'existe que 23 dispositifs en France, aucun autre dans l'ex-région Poitou-Charentes. Seul l'hôpital Charles-Perrens, à Bordeaux, a mis sur pied un équivalent. Sept infirmières, une secrétaire, une assistante sociale, une psychologue -uniquement des créations de postes- mais aussi deux cadres de santé et un mi-temps de médecin psychiatre composent cette équipe chargée d'aller chez les patients.

Le principe : une visite par jour, partout dans le département, week-end compris, pendant trois semaines (qui peuvent être renouvelées) avec, en cas de besoin, une astreinte téléphonique de 20h à 8h. Le tout pris en charge comme une hospitalisation classique. Âge moyen : 42 à 45 ans.

Cette nouvelle offre de soin, qui tombe à pic alors que 90 lits ont fermé à Camille-Claudé l'an passé, est adaptée « aux troubles anxio-dépressifs, psychotiques et aux troubles de l'humeur », décrit le Dr Delphine Valentin, psychiatre. « Mais on ne traite pas les urgences, ce sont des hospitalisations programmées, sur orientation d'un médecin », insiste-



L'équipe pluridisciplinaire peut prendre en charge dix personnes.

Photo Renaud Joubert

t-elle. « On s'adresse à des personnes qui ont une souffrance psychique majeure, une fragilisation ou une décompensation. Il peut s'agir de pathologies psychiatriques graves et chroniques aussi bien que des déséquilibres temporaires liés à un événement de vie », décrit la psychologue Cécile Joseph.

« Nos visites permettent d'avoir un entretien avec le patient. Nous lui apportons son traitement, décrit Eric Pinganaud, infirmier. On peut aussi

être amenés à l'accompagner sur l'extérieur pour favoriser sa réinsertion. » C'est l'un des nombreux objectifs de ces soins hors les murs, projet ardemment travaillé depuis 2018 et qui voit le jour grâce au soutien financier de l'Agence régionale de santé. « Il s'agit également d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation à temps complet et de faciliter l'accès aux soins », note Guillaume Gauthier, cadre supérieur de santé. Tout dans un département rural où

les problèmes de mobilité éloquent encore plus du monde médical une population déjà isolée.

Déstigmatiser la psychiatrie

Au-delà, l'équipe entend aussi déstigmatiser la psychiatrie. « On arrive chez le patient en civil et dans des voitures banalisées », ajoute Guillaume Gauthier. « On travaille souvent avec des personnes qui ont une image d'elles altérée, qui sont iso-

lées et qui reçoivent peu de gens chez eux. On est en quelque sorte invités », remarque Céline Joseph, attentive à respecter l'intimité des malades. Particularité, l'hospitalisation à domicile n'est pas incompatible avec le travail. Une patiente a d'ailleurs repris le chemin de l'emploi durant ces trois semaines. À la fin de l'HAD, le patient n'est pas lâché dans la nature. Un relais se met en place pour un suivi en ambulatoire, dans un centre médico-psychologique par exemple ou avec un psychiatre libéral, et pour prévoir le passage si besoin d'une infirmière à domicile. Huit jours après la sortie, l'équipe programme aussi un appel téléphonique.

Pour l'heure, huit patients sont ainsi suivis. Au total, dix lits sont ouverts, mais l'équipe compte sur cinq nouvelles places dans l'année, ce qui supposera de recruter des infirmiers.

Comment faire ?

Toute demande de prise en charge en HAD doit être faite par un médecin et doit faire l'objet d'un dossier, téléchargeable sur le site de Camille-Claudé. Ils sont ensuite étudiés en commission. Avant l'entrée en HAD, une consultation médicale a lieu avec notamment la psychiatre. Informations : 05 45 23 36 82 ou hadpsyf@ch-claudel.fr

La boutique de Noël

Le parapluie CL
15€

Les charentaises CL
Pointures : 38, 39, 40, 41
39€
31€₂₀

Le jeu Collector CL
39€
28€

Le lot de 2 mugs CL
10€

La gourde CL
10€

Moulins et demeures
29€₉₀

Les Charentes dans l'assiette
20€

BON DE COMMANDE

Je commande

- La gourde CL** :exemplaire(s) au prix de 10€ TTC* l'unité. Soit€
- Le jeu Collector CL** :exemplaire(s) au prix de 28€ TTC* l'unité. Soit€
- Lot 2 mugs** :lot(s) au prix de 10€ TTC* le lot. Soit€
- Le parapluie CL** :exemplaire(s) au prix de 15€ TTC* l'unité. Soit€
- Moulins et demeures** :exemplaire(s) au prix de 29,90€ TTC* l'unité. Soit€
- Les Charentes dans l'assiette** :exemplaire(s) au prix de 20€ TTC* l'unité. Soit€
- Les charentaises** :exemplaire(s) au prix de 31,20€ TTC* la paire. Soit€

Pointure(s) :
 Montant de ma commande€
 Je me fais livrer à domicile10€
 Je récupère mon colis en Click&Collect**Gratuit**
 Total de ma commande€

À adresser à Charente Libre Service Commercial - CS 10000 - 16903 Angoulême Cedex

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 N° Abonné : Téléphone :
 Email :@.....

Mode de règlement:

- Chèque à l'ordre de Charente Libre
- Je règle mon abonnement par prélèvement automatique, le montant de ma commande sera ajoutée à mon prochain prélèvement.

Date : Signature

*Offre valable jusqu'au 31/01/2023, dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels